

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BORDEAUX - 3302 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 08/01/2026 - 453 - 2006 B 02194 - 490 900 347 - 2 H.B

2 H.B
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 1 Chemin du Gris
33750 CAMARSAC
RCS BORDEAUX 490 900 347

EXERCICE CLOS LE 30/06/2025

=====

Bilan, Compte de résultat et annexe

=====

**COMPTES APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 18
DECEMBRE 2025**

**LE GERANT
JEROME HANIN¹**

Jérôme HANIN
Certifié conforme
✓ Certifié par  yousign

¹ En signature électronique conformément aux dispositions de l'article 1366 du Code civil via YOUSIGN

① BILAN SIMPLIFIÉ

Exercice clos le 30/06/2025

Néant

ACTIF	Brut		Amort. Provisions		Net	Net
	①		②		③	④
Immobilisations incorporelles : - Fonds commercial	010		012			
- Autres	014	17 778	016	17 778		
Immobilisations corporelles	028		030			
Immobilisations financières (1)	040	261 869	042	213 112	48 757	48 757
(5) TOTAL I	044	279 647	048	230 890	48 757	48 757
Stocks matières premières, appro., en cours de production	050		052			
Stocks marchandises	060		062			
Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
Créances clients et comptes rattachés (2)	068		070			
Autres créances (3)	072	416	074		416	
Valeurs mobilières de placement	080		082			
Disponibilités	084	20 347	086		20 347	34 970
Charges constatées d'avance	092		094			
TOTAL II	096	20 763	098		20 763	34 970
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	110	300 411	112	230 890	69 521	83 727

PASSIF		30/06/2025	30/06/2024
Capital social ou individuel	120	5 000	5 000
Écarts de réévaluation	124		
Réserve légale	126	2 115	2 115
Réserves réglementées	130		
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres)	131	14 014	14 523
Report à nouveau	134		
Résultat de l'exercice	136	32 825	39 490
Subventions d'investissement	137		
Provisions réglementées	140		
TOTAL I	142	53 954	61 129
Provisions pour risques et charges	TOTAL II 154		
Emprunts et dettes assimilées (4)	156	9 135	16 378
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164		
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	166	2 700	2 670
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)	169		
Comptes courants d'associés	173		
Autres dettes	175	3 732	3 550
Produits constatés d'avance	174		
TOTAL III	176	15 567	22 598
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	180	69 521	83 727

Renvois :				
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immo. acquises	182
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immo. cédées	184

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

Exercice clos le 30/06/2025

Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE				30/06/2025	30/06/2024
Ventes de marchandises		209		210	
Production vendue biens	(dont export et livraisons intracommunautaires)	215		214	
Production vendue services		217		218	
Production stockée				222	
Production immobilisée				224	
Subventions d'exploitation reçues				226	
Autres produits				230	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				234	
Variation de stock (marchandises)				236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				238	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				240	
Autres charges externes	(dont crédit-bail mobilier		immobilier)	242	2 999
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle) CFE et CVAE	243		244	
Rémunérations du personnel				250	
Charges sociales				252	
Dotations aux amortissements	(dont amortissement du fonds de commerce)	255		254	
Dotations aux provisions				256	
Autres charges :	- Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	259		262	
	- Dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
Total des charges d'exploitation (II)				264	2 999
I - Résultat d'exploitation (I - II)				270	-2 999
Produits financiers			III	280	36 109
Produits exceptionnels			IV	290	43 214
Charges financières			V	294	286
Charges exceptionnelles :	- Dont amort. des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 oct.)		VI	300	420
	- Dont amort. except. de 25% des const. nouvelles (art. 39 quinquies D)				
Impôts sur les bénéfices			VII	306	
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)				310	32 825
B - RÉSULTAT FISCAL				312	32 825
Reporter le bénéfice comptable (col. 1), déficit comptable (col. 2)				312	314
Rémunérations et avantages personnels non déductibles				316	
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles				318	
Provisions non déductibles				322	
Impôts et taxes non déductibles				324	
Divers dont intérêts excédentaires comptes courants d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	251
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
Déductions					
Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)	986		ZFU - Territoire entrepreneur (art. 44 octies A)	987	
Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdec.)	127		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	138	
Investissement et souscription outre-mer	344		Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies A)	989	342
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdec.)	993	
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	992		Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	345	
Zone France ruralités revitalisation (art. 44 quindecies A)	181				
Divers, dont :					
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	655		Créance report en arrière du déficit	346	
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	643		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	645	350
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	647		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	648	
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990	
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)				641	
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs				352	354
Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2				352	1 479
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)					
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)				356	
Déficits antérieurs reportables		23 828	(dont imputés sur le résultat)		360
Résultat fiscal après imputation des déficits				370	372
Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2				370	1 479

③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Exercice clos le 30/06/2025

Néant

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des impôts)		Désignation de l'entreprise :		2HB						
I - IMMOBILISATIONS										
Actif immobilisé	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale	
									Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations - Fonds commercial	400		402		404		406			
incorporelles - Autres	410	17 778	412		414		416	17 778		
I - Terrains	420		422		424		426			
m - Constructions	430		432		434		436			
m - Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
o - Installations générales agencements divers	450		452		454		456			
c - Matériel de transport	460		462		464		466			
o - Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
Immobilisations financières	480	261 869	482		484		486	261 869		
TOTAL	490	279 647	492		494		496	279 647		
II - AMORTISSEMENTS										
Immobilisations amortissables			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial			495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles			500	17 778	502		504		506	17 778
I - Terrains			510		512		514		516	
m - Constructions			520		522		524		526	
m - Installations techniques matériel et outillage industriels			530		532		534		536	
o - Installations générales, agencements, aménagements divers			540		542		544		546	
c - Matériel de transport			550		552		554		556	
o - Autres immobilisations corporelles			560		562		564		566	
TOTAL	570	17 778	572		574		576		578	17 778
III - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)										
Nature des immobilisations	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values					
					Court terme	Long terme				
						19%	15% ou 12,8%	0%		
1	2	3	4	5	6	7	8			
TOTAL	578	580	582	584	586	587	589			
Plus-values taxables à 19% (1)			579	Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL	596	585	597	599						

④ RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Exercice clos le 30/06/2025

Néant

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du CGI)	Désignation de l'entreprise : 2HB
--	-----------------------------------

I - RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A - NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentation : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées : Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
Dont majorations exceptionnelles de 30%	601	603	605	607
Autres provisions réglementées	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges	620	622	624	626
Sur immobilisations	630	632	634	636
Sur stocks et en cours	640	642	644	646
Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL	680	213 112	682	213 112

B - MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

C - VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

	Dotations	Reprises	
Fonds commercial	681	683	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
Autres immobilisations incorporelles	700	705	
Terrains	710	715	
Constructions	720	725	
Inst. techniques mat. et outillage	730	735	
Inst. générale, agencements, amén. div.	740	745	
Matériel de transport	750	755	
Autres immobilisations corporelles	760	765	
TOTAL	770	775	

II - DÉFICITS REPORTABLES

- Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	982	23 828	- Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982Bis
- Nombre d'opérations sur l'exercice	982Ter		- Déficits imputés	983
- Déficits reportables	984	23 828	- Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter				870
				25 307

III - DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives				381
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'art. 154bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325		- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant				380
- dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS				326
N° du centre de gestion agréé				388
Montant de la TVA collectée				374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397

⑤ DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice clos le 30/06/2025

Néant

DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel :		376
	dont apprentis	657
	dont handicapés	651
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		119
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105
	TOTAL I	106
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		115
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143
Subventions d'exploitation reçues		113
Variation positive des stocks		111
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153
	TOTAL II	144
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats		121
Variation négative des stocks		145
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		148
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante		150
	TOTAL III	152
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL GÉNÉRAL (I + II - III)	137
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117
<p>Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE</p> <p>Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.</p> <p>Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE</p>		
Mono-établissement au sens de la CVAE		020
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022
Effectifs au sens de la CVAE		023
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026
Période de référence	du	au
Date de cessation		186

2 H.B
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 1 Chemin du Gris
33750 CAMARSAC
490 900 347 RCS BORDEAUX

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 18 DECEMBRE 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2025

TROISIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale **décide** d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2025, soit 32.824,83 euros, en totalité au poste « Autres réserves ». Le montant du poste « Autres réserves » s'élève ainsi à 46.838,78 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres sont de **53.953,78** euros.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale **prend acte** que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

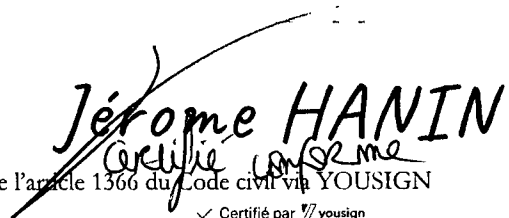
Exercice clos le	Total des dividendes versés (montant brut)	Revenus éligibles à l'abattement de 40%		Revenus non éligibles à l'abattement de 40%
		Dividendes	Autres revenus distribués	
30 juin 2024	40.000,00 €	20.000,00 €	NEANT	20.000,00 €
30 juin 2023	56.000,00 €	28.000,00 €	NEANT	28.000,00 €
30 juin 2022	54.000,00 €	27.000,00 €	NEANT	27.000,00 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 18 décembre 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance¹


Certifié conforme
YOUSIGN
✓ Certifié par // yousign

¹ En signature électronique conformément aux dispositions de l'article 1366 du Code de commerce